

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Examens de recrues.* — VAUD : *Nos traitements.* — *Aux institutrices.* — *De l'emploi du samedi fédéral.* — *Dans les sections.* — *Orientation professionnelle.* — GENÈVE : U. I. P. G. : *Défense de rire.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Sortie à Verbois.* — U. I. P. G. — DAMES : *Assemblée du 16 octobre.* — NEUCHÂTEL : *Exposition scolaire permanente.* — *Une enquête.* — *Coin des sociétaires.* — *Conférences officielles.* — DIVERS : *Revue des idées.* *Micro-scopies.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CHARLES BORNAND : *La composition française (Exercices d'observation).* — GEORGES DURAND : *Note sur l'orthographe.* — L'ÉCOLE ET LA NATURE : JEAN SIMONET : *La galle en cerise des feuilles de chêne.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

EXAMENS DE RECRUES

Samedi dernier, nous avons cité la *Revue* (du 3 octobre) dans laquelle le Département vaudois de l'Instruction publique explique les raisons qui l'ont incité à se prononcer contre la réintroduction des examens de recrues. Toujours dans la *Revue* (10 octobre), M. Chantrens en qualité d'expert à ces examens, prend leur défense et veut donner tous apaisements aux craintes qu'ils fissent « une trop large place aux connaissances livresques et scolaires ».

Pour ce, il s'en rapporte aux règlements et ordonnances sur la matière édictées par le Département militaire fédéral, précisant « qu'on tient davantage compte à l'examen du jugement et de la mobilité d'esprit de la recrue que de sa mémoire ».

Puis M. Chantrens explique comment se passe l'examen d'un groupe. Nous n'insistons pas ; nous renvoyons nos collègues aux articles parus dans l'*Educateur* au cours de l'année (Nos 10, 11, 12 et 13).

« L'intention des initiateurs des nouveaux examens, poursuit M. Chantrens, a même été si peu livresque et scolaire que l'un d'eux a pu proposer un peu paradoxalement qu'il fallait que l'épreuve portât sur ce qui n'a pas été appris à l'école !

» Certes, les nouveaux examens des recrues ne répudient pas tout savoir livresque, car on conviendra qu'il en est d'indispensable et d'utile. Mais ils n'en tiennent compte qu'en fonction de la *culture* intellectuelle et surtout de l'éducation civique et nationale dont il ne devrait être que le *moyen* à l'école. Ils ont en effet pour but, entre autres, de contrôler la mesure dans laquelle le jeune homme apprécie la *valeur* de nos institutions nationales et se rend compte de ses obligations envers le pays

ancien qui les a forgées, aussi bien qu'envers le pays actuel qui a le constant souci de les maintenir, de les développer et de les améliorer. »

Et M. Chantrens de conclure : « On le voit : bien loin qu'il y ait incompatibilité entre l'esprit des examens pédagogiques des recrues et celui des nouveaux « Cours d'éducation civique » du canton de Vaud, il y a au contraire entre eux une parfaite identité d'inspiration. D'où il résulte, par conséquent, que loin de pousser les instituteurs « à sacrifier la formation morale et civique à l'enseignement des connaissances », les examens des recrues les stimuleront au contraire dans la voie du redressement de l'éducation nationale post-scolaire telle que le Département de l'instruction publique l'a si heureusement tracée. »

VAUD

NOS TRAITEMENTS

Nous savons que les collègues, les employés et fonctionnaires vaudois manifestent ici et là quelque impatience au sujet de nos traitements. Rappelons-leur que la décision appartient en définitive au Grand Conseil.

En attendant la session d'automne, le Comité des T. F. déploie une grande activité. Le 23 octobre une délégation a été entendue par la Commission des finances du Grand Conseil, en présence de M. Fischer, conseiller d'Etat. Nous avons exposé notre situation, nos revendications en fournissant une solide documentation. Selon l'usage, il ne nous fut donné aucune précision sur les projets en préparation, ni aucune promesse.

Nous tiendrons les lecteurs du *Bulletin* au courant des événements.

M. RAY.

AUX INSTITUTRICES

Nous vous rappelons la réunion du samedi 9 novembre, à 15 h. 30, au *Foyer féminin*, rue de Bourg, Lausanne.

Venez nombreuses, et que chaque région du canton soit représentée. Les participantes voudront bien s'inscrire à l'avance chez Mlle Chamot, institutrice, Chailly sur Lausanne.

DE L'EMPLOI DU SAMEDI « FÉDÉRAL » ET DES VACANCES FORCÉES (suite)

On n'est bon patriote que si l'on connaît sa patrie. Hélas ! que de Vaudois qui ne connaissent que vaguement une quelconque région de leur pays. Que de sites, de particularités, de curiosités naturelles ou historiques sont méconnus totalement de la masse ! Et c'est un déficit.

Pourquoi n'utiliserions-nous pas un certain nombre de ces journées du samedi à parcourir à pied, peut-être à bicyclette, les diverses régions de notre patrie vaudoise, portant intérêt à tout ce qui frappera nos regards ? Il suffit pour cela que nous formions des groupes d'explora-

tion composés de huit à douze jeunes gens, dirigés par une personne capable, et munis d'un itinéraire où soient signalés les faits et objets à examiner. Que de disciplines y trouveront leur compte : géographie physique et politique, histoire, science, civisme — connaissance des choses, des hommes, des mœurs, des réussites. Ou bien l'on se dispersera dans une localité, et chacun s'en ira travailler chez un agriculteur, bûcheron ou vigneron, à moins que l'on ne se livre en commun à une œuvre d'utilité publique : réparer un sentier, dégager ou consolider une ruine historique, etc.

Il y aurait lieu, dans certains cas, de préparer soi-même un repas en plein air comme aussi d'utiliser une des accueillantes Auberges de la Jeunesse. Des groupes étant constitué en diverses régions pourraient se rendre visite et servir de guide l'un à l'autre. Tout comme, l'an dernier, une classe vaudoise allant à l'Exposition Nationale a été reçue par une école de Meilen. (*Educateur* du 1. 7. 39, p. 419.)

Comme condition de réussite, nous soulignons : le petit nombre des participants et le caractère gratuit et spontané de l'entreprise dont le but lointain et général consiste à faire dresser par les jeunes vaudois un inventaire de tout ce qui constitue notre patrimoine national.

L'idée émise ici a déjà pris corps, de manières diverses, dans trois établissements scolaires lausannois : l'Ecole Normale, le Collège classique et le Collège scientifique qui, à côté de journées sportives vont organiser de telles randonnées ou des courses mensuelles. Une semblable suggestion va être faite aux associations de jeunesses paroissiales et aux Eclaireurs avec qui nous ne voudrions pas entrer en compétition, mais bien en bonne et fertile collaboration.

Je vous laisse à penser combien cette action est d'ordre patriotique autant qu'éducatif et veux bien croire que vous serez nombreux à faire quelque chose dans ce sens ; vous ne manquerez d'ailleurs pas d'y trouver, vous les chefs, un enrichissement personnel et un vif sentiment de satisfaction.

PAUL BURNET.

P. S. — Un prochain article donnera quelques précisions, indications complémentaires, exemples d'itinéraires, éventuellement adresses de collaborateurs.

DANS LES SECTIONS

Yverdon et Grandson. — Les leçons mensuelles de gymnastique de M. Bory, professeur, reprendront comme suit :

Messieurs, *jeudi* 7 novembre à 17 h. 15.

Dames, *jeudi* 14 novembre, à 17 h. 15 à la nouvelle halle de gymnastique.

Lausanne. — Conférence de M. Bray, professeur. — La dernière conférence aura lieu le vendredi 8 novembre à 17 h. 30, Auditoire 1. Ancienne Académie.

Payerne. — *Rappel.* Le rapport sur la composition française, présenté en conférence officielle, par le collègue A. Badan de Granges, est imprimé. Il sera envoyé contre versement préalable de : 1 fr. 50 pour les membres de la section de Payerne, 2 fr., pour les autres collègues.

S'adresser au caissier de la section, à Sassel.

Nous recommandons à nos collègues, aux jeunes en particulier, la brochure qu'offre la section de Payerne. En 8 pages d'un texte serré, l'auteur donne de nombreuses directives, présentées avec clarté et bon sens. Ce travail consciencieux comprend 3 parties essentielles : 1. Formation du goût et du sens du rythme. 2. Exercices préparatoires à la composition. 3. La composition (rédaction collective, composition préparée, composition individuelle). Ce petit guide pourra rendre de précieux services.

A. C.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Les 25 et 26 octobre derniers eut lieu à Yverdon un cours d'orientation professionnelle. Destiné plus spécialement aux conseillers de vocation vaudois, ce cours fut aussi suivi par des représentants de Genève, de Neuchâtel et du Jura bernois, qui, eux aussi, avaient tenu à venir entendre le conseils et renseignements donnés fort judicieusement par MM. Schwar et Henchoz, et Mlle Perret, du Bureau cantonal vaudois.

Ce fut un cours essentiellement pratique : chaque orienteur sait maintenant en quoi consiste ses fonctions, ce qu'on attend de lui, comment il doit procéder et comment il doit organiser son bureau. Du bon travail a été fait ; que les organisateurs de ce cours soient remerciés. Les autorités yverdonnoises reçurent gentiment les participants et une visite aux ateliers de réparations des C.F.F. les intéressa vivement.

Et maintenant, les conseillers de vocation vont sans tarder se mettre à la tâche pour que les jeunes gens qui quitteront les classes au printemps aient à temps choisi le métier leur convenant et, si possible, trouvé le patron qui le leur apprendra.

GENÈVE

U. I. P. G.

Le Cigalon est ce théâtre que dirige Mme R. Honegger-Soravia avec tant d'entrain et de bon goût. Nous avons le plaisir d'y applaudir au talent de trois de nos collègues : Mlle M. Mathil, MM. G. Berger et A. Neuenschwander.

A. Rudhardt a consenti à rédiger une courte appréciation du dernier spectacle et je l'en remercie. Ne pensez-vous pas que la présentation de cette charmante pantalonnade aux enfants de nos écoles serait une immense source de joie ?

Comme j'aimerais assister à la jubilation d'une salle entière de gamins !

(A propos de talent de collègues et de Rudhardt, vous ne manquez pas son émission radiophonique du lundi, vous auriez tort !)

E. D.

DÉFENSE DE RIRE !

« Défense de rire », c'est le titre d'une farce qui vient d'être représentée à Genève par *Le Cigalon*. Cette pièce nous intéresse pour deux raisons au moins : parce que plusieurs collègues de talent font partie des acteurs, et parce que les formules théâtrales qui sont celles du *Cigalon* peuvent être employées avec succès dans nos manifestations scolaires. La tendance correspond à ce que nous désirons pour toutes les formes d'art à l'école, dessin, musique, composition, essais dramatiques : les moyens les plus simples pour le maximum d'expression. Et cela aussi bien dans le texte que dans les décors ou le jeu des acteurs. Cette formule n'exclut pas la variété, au contraire. Plus les moyens sont limités, plus il faut chercher et plus les trouvailles abondent.

« Défense de rire » a plu aux grands et a déchaîné l'enthousiasme des petits. Cette bruyante approbation des enfants est une sûre critique. Nos collègues apprendraient beaucoup de choses à voir cette farce et les gosses s'y passionneraient comme ceux qui en furent les spectateurs privilégiés.

D'aucuns penseront peut-être que de montrer le gendarme berné est d'un mauvais exemple pour les petits. Je ne suis pas de cet avis : la farce, le théâtre guignol se situent sur un plan de pure fantaisie où les enfants évoluent aisément mais qu'ils distinguent nettement du réel.

ALB. R.

U. I. P. G. — MESSIEURS

SORTIE A VERBOIS

Différée une fois déjà, la visite de l'usine de Verbois était fixée quand la dernière mise sur pied vint éclaircir nos rangs. Aussi n'y avait-il qu'une dizaine de civils sur le quai de la gare.

Accueillis à la descente du train par notre collègue, M. Dufour, maire de Russin, nous avons pu examiner longuement les travaux en cours, dont un technicien de l'entreprise nous expliqua aimablement les détails. Il faisait gris et doux. Les vignes dorées dévalaient les pentes. Au sommet des falaises, les bois roux barraient l'horizon. A nos pieds, d'énormes coffrages coiffaient des piles de béton ; ici, des dalles se hérissaient de fers, là, des grues dociles transportaient des blocs de granit, tandis que des graviers roulaient avec un bruit sourd dans les bennes. A la suite du guide, nous avons parcouru tout le chantier et l'on ne parlait plus que turbines, vannes, chevaux. Impavides, nous sommes allés jusqu'au-dessous de l'endroit où tourneront les turbines, admirant l'ingéniosité de l'homme et la ténacité de ses efforts.

La visite terminée, M. Dufour nous offrit quelques verres du cru, attention appréciée et qui complétait heureusement l'aspect « technique » de cette excursion.

Merci aux organisateurs et souhaitons que la prochaine fois nos collègues démobilisés puissent se joindre nombreux aux civils.

R. J.

U. I. P. G. — DAMES

Notre assemblée générale du 16 octobre s'est tenue dans la sympathique petite salle de la Taverne de Plainpalais.

Mme Jaquet relata l'entrevue de nos délégués avec le Conseil d'Etat représenté par MM. Perréard, Casaï et Anken. La situation financière du canton ne permet en ce moment aucune amélioration de nos traitements, sauf peut-être des allocations familiales. Les institutrices qui ont subi des diminutions atteignant 50 % ne peuvent espérer encore aucun allègement.

Mlle Mongenet, après avoir rappelé le succès de l'Opfertag dans nos écoles primaires, présente les rapports élaborés par les différentes commissions qui travaillèrent à la « Réponse de l'Union » au questionnaire de M. le Directeur de l'Enseignement primaire.

A. D.

NEUCHATEL EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Les mesures de restriction de chauffage toucheront, cet hiver, notre institution, car nos locaux se trouvent dans la partie non chauffée du collège des Parcs.

Le Bureau a renoncé, dans sa dernière séance, à fermer complètement l'E. S. P. durant l'hiver ; il a décidé de raccourcir simplement le temps d'ouverture.

Dès le début de novembre, notre bibliothécaire sera à disposition des clients de 14 h. 30 à 15 h. 30 seulement, le samedi. Prière aux intéressés d'en prendre bonne note.

Il est rappelé que le service des prêts se fait par envois postaux et qu'on pourra user davantage peut-être de ce mode de faire pendant la saison froide.

M. M.

UNE ENQUÊTE

L'association suisse en faveur des infirmes et des anormaux, *Pro Infirmis*, a obtenu des départements de l'Instruction publique et de l'Intérieur l'autorisation de faire procéder dans notre canton à une enquête tendant à déterminer le nombre des déficients physiques et mentaux : estropiés, arriérés, sourds, sourds-muets, aveugles, enfants difficiles, épileptiques. *Pro Infirmis* se propose de venir en aide à ceux de ces malheureux qui sont éducatibles, mais manquent de conseils ou de ressources.

C'est la première fois qu'une enquête de ce genre se fait dans le canton de Neuchâtel. Elle a été confiée aux soins de Mlle Nelly Emery, assistante sociale.

Le Comité central de la S. P. N., sollicité de donner son appui moral à cette entreprise, a répondu avec empressement par l'affirmative à *Pro Infirmis*. Aussi engage-t-il les membres de notre association à seconder de leur mieux Mlle Emery, dans la tâche méritoire qu'elle accomplit. Ils voudront bien lui signaler les élèves et adultes affligés d'une déficience quelconque.

Ajoutons que le service social de *Pro Infirmis*, dirigé par Mlle Emery, donne des consultations, à Neuchâtel, rue du Château 19, le mercredi de 8 h. à 12 h. ; et à La Chaux-de-Fonds, au Dispensaire de la Croix-Rouge, rue du Collège 9, le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois, de 8 h. à 12 h.

J.-ED. M.

COIN DES SOCIÉTAIRES

Mlle Simone Schertenleib, institutrice aux Prises-sur-Gorgier et M. Ernest Bille, à Corcelles-Cormondrèche, se sont fait recevoir de la S. P. N.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

J.-ED. M.

CONFÉRENCES OFFICIELLES

Par suite d'un malentendu, nous avons omis de mentionner dans les renseignements donnés au sujet des conférences officielles (*Bulletin* du 19 octobre) que M. Samuel Perret, instituteur à Neuchâtel, y ferait un exposé sur ce thème : *L'éducation nationale dans l'enseignement de l'histoire*.

Nous nous excusons de cette omission.

J.-ED. M.

DIVERS

REVUE DES IDÉES

M. Jean Peitrequin a été assez aimable pour nous remettre le texte de la causerie qu'il donna l'autre jour à la Radio de Lausanne. Nous l'en remercions. Réd.

MICRO... SCOPIES !...

par Jean Peitrequin.

Sur une réforme qui fait grand bruit.

Par les journaux, je viens d'apprendre que, quelque part, dans le vaste monde, on se proposait de supprimer l'ironie, qu'on qualifie de vice fâcheux, grand ennemi des réalisations géantes. Alors, j'ai comme l'impression qu'il faut que je me hâte, avant que le mouvement, gagnant de proche en proche, ne m'atteigne droit sur l'os.

Mais — sans jamais perdre de vue cette affaire — restons farouchement cantonné sur notre sol natal. Nous y trouverons d'ailleurs tous

les sujets nécessaires à de fructueuses méditations et d'agréables esbau-dissements.

Il n'est bruit, en ce moment, par exemple, que de la réforme de notre enseignement. Les ordres du jour, du soir et de la nuit pleuvent de toutes parts. Des pétitions sont rédigées et des résolutions sont votées qui abondent en idées excellentes ou en aperçus ingénieux. Et ça ne fait probablement que commencer. Si j'étais dans le gouvernement, j'encouragerais ces tendances parce qu'il est bon que le citoyen soit distrait de ses nombreux soucis journaliers par quelque grand sujet de conversation. Comme citoyen, j'aime que l'on disserte ainsi des choses de l'esprit, parce que cela prouve au moins que les gens ont encore le loisir de penser à autre chose qu'à la miche ou qu'à l'alerte quotidiennes.

Je fais remonter, pour ma part, la question de la réforme de notre enseignement à la mode qui fit fureur il y a quelque 15 ou 20 ans : Tous les gens ayant atteint une certaine notoriété confessaient, à haute voix ou par écrit, qu'ils avaient été de déplorables écoliers. Au point qu'on se demandait comment ils avaient pu apprendre le peu qu'ils savaient. Les bons élèves de l'époque — j'avouerai sans honte que j'en étais — éprouvaient, à entendre ces célébrités, une vive et légitime inquiétude.

— Comment, se demandaient-ils, allons-nous pouvoir nous en tirer dans la vie avec d'aussi bonnes notes et d'aussi beaux états scolaires ?

Les cancre, au contraire, reprenaient du poil de la bête en se sentant promis aux plus éclatants destins.

De là, à mon humble avis, date l'unanimité qui s'est faite contre le système des notes : Les mauvais élèves jurant leurs grands dieux, avec illustres preuves à l'appui, que le système ne valait rien du tout ; les bons élèves ne tenant pas à ce qu'on sache, plus tard, qu'ils l'aient été...

Il est d'ailleurs parfaitement exact que le système des notes scolaires ne vaut pas grand'chose, comme d'ailleurs celui des examens scolaires. Le grand malheur, c'est qu'on n'aperçoive pas comment, en fin de compte, sous une forme ou sous une autre, on pourra s'en passer. J'attends en tout cas avec une luisante curiosité, sur ce point, les solutions que proposeront les novateurs aux intentions si bonnes...

Il faut aussi, dit-on avec une justesse à laquelle j'applaudis, qu'on fasse la part beaucoup plus grande et plus belle à l'éducation physique, à la gymnastique, aux sports. Il est vrai, en effet, que si l'on considère l'humanité adulte contemporaine, le sens esthétique n'en est pas extrêmement flatté ! (Je ne parle pas ici des honorables exceptions dans lesquelles pourront immédiatement se ranger toutes mes auditrices, de même que tous ceux de mes auditeurs quelque peu susceptibles). Si

l'on réussit à nous mettre sur pied des générations de citoyens bien balancés, aux pectoraux puissants et au souffle d'auroch, et des cohortes de jouvencelles admirablement faites au tour, ce sera toujours ça de gagné et, comme on dit maintenant, ce sera grand profit pour l'économie nationale tout entière.

Me sera-t-il permis, toutefois, et en passant, deux petites remarques :

Voici la première : Dans ma jeunesse — je suis encore un moins de quarante ans ! — on faisait probablement autant sinon plus de sports qu'aujourd'hui, seulement on en parlait moins. On faisait du football le samedi après-midi ; on allait moins souvent regarder les autres en faire le dimanche. Par exemple !

Voici la deuxième remarque : La culture physique, c'est aussi et avant tout une affaire personnelle. Je connais pas mal de brillants sportifs qui, la trentaine venue, se sont endormis sur leurs lauriers et ont atteint un gabarit qui fait honneur aux qualités culinaires de leur épouse, mais qui donne à penser que leur entraînement cessa de bonne heure d'être intensif et régulier. Des types qui vous auraient laissé tomber comme une fleur dans un quatre cents mètres autrefois, à l'époque où l'on séchait sur les bouquins, mais qui, aujourd'hui, hé ! hé ! n'oseraient plus s'aligner au départ.

Ces remarques faites, d'accord pour une meilleure préparation corporelle... D'accord !

Par conséquent, allègement des programmes. C'est inévitable. Car les programmes sont déjà très chargés, surtout comme eût dit M. de la Palice, avec un peu de malice, surtout pour ceux qui ont de la peine à les suivre.

Il est clair qu'il existe des disciplines qu'on pourrait laisser un peu en sommeil. Voyez la géographie, par exemple : Il vaudrait beaucoup mieux s'en tenir aux grandes lignes, fleuves, océans, continents. Le reste, et notamment les frontières, changent tellement qu'il vaut mieux attendre, pour s'y remettre, qu'on soit un peu mieux fixé. Les langues mortes ? « Si elles sont vraiment mortes, me disait non sans logique un champion du saut à la perche, pourquoi les apprendre aux vivants ? Les anciens Grecs n'apprenaient pas de langue morte ! » Que répondre à cela, Mesdames et Messieurs ?

Les langues vivantes ? J'ai posé la question à droite et à gauche. On paraît unanime dans le désir de les voir subsister. — « Seulement, me disait un habile homme, il faut encore attendre en ce qui concerne le choix et le dosage des langues vivantes. Suivant comment les choses tournent, il y a des langues qui seront plus vivantes que d'autres ! »

C'est un point de vue, évidemment. Je ne vous le donne que pour mémoire, et pour montrer que les choses ne sont jamais si simples qu'on ne le pense.

J'ai eu l'idée de demander l'avis de deux galopins de mes relations qui s'en vont, à grands pas assurés, sur leurs quatorze ans. (Vous avez sans doute remarqué qu'on ne demande jamais l'avis des intéressés.)

— Selon vous, Messieurs, leur ai-je dit, que pourrait-on supprimer dans vos programmes scolaires ?

— Est-ce que vous charriez, me répondirent-ils, ou est-ce pour de bon ?

Sur l'assurance que je leur donnai que je n'avais nullement l'intention blâmable d'accroître les soucis de la nouvelle génération par un charriage fâcheux, ils voulurent bien m'éclairer :

Le premier partit dans une charge à fond contre l'orthographe :

— On nous empoisonne la vie avec ça ! déclara-t-il. C'est ridicule. De savoir qu'imbécile prend un l, mais qu'imbécillité en prend deux ne diminuera jamais la dose d'imbécillité qui intoxique le monde, ni le nombre des imbéciles qui y vivent !

— C'est assez juste, lui répondis-je. Etes-vous calé en orthographe, jeune homme ?

Il admit, de fort bonne grâce, qu'il n'y entendait rien.

Mon second galopin d'interlocuteur s'en prit avec véhémence à l'arithmétique, à la mathématique, et à tout ce qui y ressemble.

— On n'a pas idée, s'écria-t-il, d'accorder tant d'importance à des règles qui ne font en général appel ni à l'intelligence, ni au cœur, ni au caractère. A quoi me servira la règle de trois, moi qui veux être aviateur ? !

Il y avait quelque apparence de justesse dans ces propos, et les garçons de 14 ans sont trop convaincus d'avoir raison pour qu'il soit utile d'essayer de leur démontrer le contraire.

Je demandai simplement à l'ennemi de la mathématique s'il suivait les cours de celle-ci avec facilité. Il me répondit qu'il n'y pigeait absolument rien.

Tous deux enfin affirmèrent avec une conviction violente, le premier qu'il avait un très mauvais professeur de français, le second qu'il avait un exécrationnable maître de mathématique...

A la réflexion, il m'apparut que le métier de maître ou de professeur devait être extrêmement ingrat et que la réforme des programmes scolaires ne serait pas une chose facile à réaliser si l'on doit tenir compte des vœux de chacun, des circonstances, des nécessités à peu près éternelles d'un minimum d'enseignement, des moyens dont on dispose, et des inévitables déficits de la nature humaine.

Mais les choses difficiles sont les seules intéressantes.

...Et il n'est pas non plus nécessaire de désespérer pour entreprendre.

Espérons donc !...

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA COMPOSITION FRANÇAISE

EXERCICES D'OBSERVATION

A la première leçon de l'année, après avoir défini la composition, nous dirons à nos élèves que pour pouvoir composer, il faut tout d'abord avoir observé à fond ce qu'on s'apprête à décrire. Et pour leur faire toucher du doigt combien ils observent généralement d'une façon peu précise, on peut leur proposer de petits tests comme le suivant :

Les élèves ont une minute pour regarder attentivement une gravure dans un manuel quelconque. Après quoi, livre fermé, le maître leur demande de répondre par écrit à une dizaine de questions, les unes non suggestives (combien y a-t-il de personnages ? le chien est-il couché ou assis ? etc...), les autres tendant à les suggestionner, comme de leur demander sur quoi repose le chandelier alors qu'il n'y en a point.

Le nombre des erreurs édifiera certains enfants sur la valeur de leur témoignage oculaire. C'est ainsi qu'en posant un jour à six élèves avancés cette question à propos d'un tableau de Anker : « La moustache du grand-père est-elle tombante ou relevée ? »

un a assuré qu'elle était relevée,

un a assuré qu'elle était tombante,

trois se sont abstenus de répondre, n'étant pas sûrs,

un seul a dit juste : pas de moustache.

Il est entendu qu'après avoir montré aux élèves comment ils observent généralement mal, il reste à leur donner de nombreux exercices d'observation avec tous les sens, utiles non seulement à la composition, mais au développement intégral de la personnalité.

Voici un texte tiré de Crouzet¹ et analysé à ce point de vue :

L'acacia de mon jardin.

Devant ma fenêtre, se dresse un petit acacia ; il est ma distraction et, à lui seul, tout mon paysage.

Au-dessus d'un tronc grêle, un peu penché et comme fatigué d'une charge trop lourde, se hérisse en boule la masse touffue de son feuillage. On dirait la chevelure dressée d'une grosse tête ronde, mais une chevelure verte, d'un vert cru aux reflets jaunes. Quand le vent la remue, elle s'agite, s'effare : les fines folioles soulevées montrent leurs dessous bleuâtres et, se froissant les unes contre les autres, font entendre une sorte de frémissement, de bruissement confus.

Il est paré de grandes grappes de fleurs blanches ; leur parfum est si doux, si tentant que parfois, m'agrippant aux rides rugueuses

¹ Crouzet, Berthet, Galliot : « Méthode française ». (Didier, Paris.)

de l'écorce, j'en cueille une dont je suce avec gourmandise la sève sucrée.

Souvent, je m'installe sous son ombre qui s'étale en cercle à mes pieds comme celle d'un parasol.

Analyse.

Si l'on examine cette description, on voit que l'acacia a été observé avec tous les sens :

Sens de la *vue* :

Formes : petit acacia, tronc grêle, feuillage en boule, grandes grappes, ombre en cercle.

Couleurs : feuillage vert, dessous bleuâtres, reflets jaunes, grappes blanches.

Mouvements : feuillage agité par le vent.

Sens de l'*ouïe* : bruissement confus.

Sens de l'*odorat* : parfum tentant.

Sens du *goût* : sève sucrée.

Sens du *toucher* : écorce rugueuse.

Principe : Pour bien connaître un objet à décrire, il faut l'observer avec les cinq sens.

Suivant les objets, certains sens ont plus d'importance que d'autres. Ainsi, on observera une table surtout avec la vue et le toucher, un jardin avec la vue et l'odorat, une cascade avec la vue et l'ouïe, etc...

Et si l'on a affaire à de grands élèves ou à des élèves avancés, on tentera un pas de plus en s'inspirant de ces conseils de Flaubert :

« Quand vous passez, disait-il, devant un épicier assis sur sa porte, devant un concierge qui fume sa pipe, devant une station de fiacres, montrez-moi cet épicier et ce concierge, leur pose, toute leur apparence physique... de façon à ce que je ne les confonde pas avec un autre épicier ou avec un autre concierge, et faites-moi voir par un seul mot en quoi un cheval de fiacre ne ressemble pas aux cinquante autres chevaux qui le suivent ou le précèdent. » (Crouzet, p. 298.)

C'est ce que les enfants ne font pas ; ils ne savent pas regarder. Ils se contentent d'une vue superficielle et générale, suffisante pour discerner l'espèce de l'objet (arbre, maison), mais non pour en saisir les caractères propres ; ils n'en gardent qu'une impression d'ensemble confuse et vague.

Et Flaubert a mis en pratique. Témoin ce portrait, tiré de *Madame Bovary* :

Une vieille servante.

... Alors, on vit s'avancer sur l'estrade une petite vieille femme de maintien craintif et qui paraissait se ratatiner dans ses pauvres vêtements. Elle avait aux pieds de grosses galoches de bois et, le long

des hanches, un grand tablier bleu. Son visage maigre, entouré d'un béguin sans bordure, était plus plissé de rides qu'une pomme de reinette flétrie, et, des manches de sa camisole rouge dépassaient deux longues mains à articulations noueuses. La poussière des granges, la potasse des lessives et le suint des laines les avaient si bien encroûtées, éraillées, durcies, qu'elles semblaient sales, quoiqu'elles fussent rincées d'eau claire, et, à force d'avoir servi, elles restaient entr'ouvertes, comme pour présenter d'elles-mêmes l'humble témoignage de tant de souffrances subies.

Quelque chose d'une rigidité monacale relevait l'expression de sa figure. Rien de triste ou d'attendri n'amollissait ce regard pâle. Dans la fréquentation des animaux, elle avait pris leur mutisme et leur placidité...

Ainsi se tenait devant ces bourgeois épanouis ce demi-siècle de servitude.

Analyse.

L'auteur voulait peindre une vieille servante. Il a choisi d'abord tous les détails qui montraient une *servante* :

a) maintien craintif (dû à l'habitude d'obéir aux ordres de ses maîtres) ;

b) vêtements pauvres particuliers aux femmes de son état (sabots, tablier, camisole, béguin) ;

c) Il a ensuite peint la *vieille* servante :

1. Une petite vieille femme...

2. Qui se ratatinait...

3. Visage plissé de rides...

d) Mais il a surtout insisté sur ce qui était particulier à cette servante, ce qui est *essentiel* chez elle, ses mains, qui sont ses outils.

En résumé, ce portrait est fait de façon telle qu'on reconnaîtrait la personne dont il s'agit entre mille autres. CHARLES BORNAND.

NOTE SUR L'ORTHOGRAPHE

1. La pensée se porte directement sur le sens des termes et des phrases et indirectement, par retour sur le langage, cette même pensée prend conscience claire des structures phonétiques ou graphiques.

Pédagogiquement d'ailleurs et vu les difficultés de l'étymologie, il n'apparaît souvent *aucun lien entre les syllabes et la signification du mot* et il arrive très fréquemment que le seul moyen d'écrire soit d'en appeler à une mémoire purement formelle des diverses lettres. De là, l'obligation de travailler l'orthographe pour elle-même, *nécessité fort désagréable et pour les élèves et pour le maître*, mais nécessité d'autant plus impérieuse que les écoliers sont plus faibles.

* * *

2. On peut s'entraîner à l'orthographe par des exercices oraux et l'on pourrait se familiariser avec le son *ille* en transposant à différents temps les phrases suivantes :

Quelques brindilles tourbillonnent dans un tourbillon de poussière. Des vrilles pendillent à la grille du pavillon. Les oisillons babillent dans la charmille. Les papillons n'ont pas d'aiguillon. La chenille ne porte pas de coquille. La chaleur émoustille les grillons. Un lièvre sautille dans les sillons. Les morilles remplissent un corbillon. La petite fille mordille un échantillon de vanille. Cendrillon regarde la flamme qui pétille et qui se tortille. Le carillonneur carillonne et le carillon s'éparpille au loin. Dans le raidillon, le postillon aiguillonne ses chevaux. Une escadrille sillonne le ciel. Une torpille brille dans le sillage de la flottille.

* * *

3. Accorder les mots placés dans une parenthèse.

Une poignée de (caillou). La couleur des (cristal). La valeur des (métal). Une dizaine de (trou). L'eau des (ruisseau). Des (coup) de vent. Une forêt de (bouleau). Les (bout) des (rameau). L'odeur des (fleur). La saveur des (fruit). Les (œil) des (cheval). Une famille d' (animal). Une nichée d' (oiseau). Un troupeau de (mouton). Les pattes des (agneau). Les (œil) des (animal). Les (noyau) des (cerise). Le chant des (coucou). Un millier d' (enfant). Les (travail) de mes (neveu). Les (préau) de l'école. Les (pneu) de ta bicyclette. Des (œil) (bleu). Une gerbe de (fleur). Les (champ) des (paysan). Un carré de (chou). Une quantité de (coing). Une corbeille de (pruneau). Un tas de (feuille). La fin des (travail). Un paquet de (journal). Une file d' (auto). Les (roue) des (landau). La couleur des (signal). Les (drapeau) des (bateau).

GEORGES DURAND.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

LA GALLE EN CERISE DES FEUILLES DE CHÊNE

2^e partie.

Comme on le sait toutes les parties du chêne et plus particulièrement l'écorce sont riches en *tanin* ; c'est pourquoi l'écorce de cet arbre est si recherchée pour la préparation des *cuirs*. Or les noix de galle renferment une très forte proportion de ce tanin. D'autre part il est d'usage d'affirmer que les galles du chêne servent à la fabrication de l'encre bien que celle que nous utilisons en classe soit préparée en général, avec le bois de Campêche.

Eh bien ! pour illustrer notre leçon de choses et montrer à nos élèves qu'on peut réellement faire ce précieux liquide avec les jolies petites boules jaunes et rouges...

Fabriquons de l'encre ! Une expérience de chimie enchante toujours les enfants et les quelques instants consacrés à cette séance récréative ne seront certainement pas perdus.

Dans un récipient de verre ou de porcelaine (pas de fer), faisons bouillir 10 gr. de noix de galle concassées dans 140 cm³ d'eau ; filtrons le liquide à travers un linge et versons-le dans un bocal de verre. D'autre part, préparons une dissolution de 5 gr. de sulfate de fer (couperose verte) dans 20 cm³ d'eau. Ces deux liquides ont l'un une teinte jaunâtre, l'autre, verdâtre. Au grand étonnement des enfants, lorsque nous les mélangeons devant eux, tout devient du plus beau noir. Voilà de l'encre ! Vite, essayons-la et que chacun trempe sa plume dans le verre pour écrire... un mot ! — Pour avoir une encre convenable, il faut ajouter au mélange une dissolution de 5 gr. de gomme arabique dans un peu d'eau ; une pincée d'acide salicylique ou quelques gouttes d'acide phénique éviteront la formation des moisissures et assureront la conservation de la précieuse liqueur.

Ce n'est pas tout. Pendant que nous expérimentons avec la noix de galle,

Essayons de teindre une étoffe de coton en noir :

Les malins diront que ce n'est pas bien difficile et qu'il suffit de tremper l'étoffe dans l'encre ! Ce qui, au fond, peut se faire. Mais l'expérience sera bien plus frappante... et la couleur plus durable si l'on procède de la façon suivante.

Dans une portion du liquide obtenu en faisant bouillir les noix de galle, immergeons quelques instants une bande d'étoffe blanche de coton ; retirons-la et laissons-la sécher : elle a pris une teinte d'un jaune sale. Maintenant, plongeons le tissu dans la dissolution de sulfate de fer ! aussitôt la coloration noire apparaît et, si nous rinçons ensuite l'échantillon, une partie de la couleur s'en va, mais, comme diront les fillettes, l'étoffe est « bon teint », car la réaction s'est produite dans les fibres mêmes et le tanin de la noix de galle a servi de *mordant*.

Enfin, pour mettre nos gosses en joie, montrons-leur, puisque nous sommes dans la chimie, le moyen de...

Décolorer le tissu que nous venons de teindre :

et, par la même occasion, la façon de faire disparaître les taches d'encre qui se trouvait sur les étoffes ou le papier. Ce que l'eau pure n'arrive pas à faire, un nouveau produit, le sel d'oseille (oxalate de potassium) ou l'acide oxalique, nous permettra de l'obtenir sans difficulté.

Dans une dissolution de l'un de ces sels, trempons le morceau de cotonnade de teint en noir : très vite, au parfait ébahissement de nos bambins, il se décolore et nous le retirons presque aussi blanc... que neige ! Nous pouvons blanchir une partie seulement du tissu et conserver

ainsi un témoin de chacune des deux opérations. Une tache d'encre sur le papier pourra être enlevée de la même façon.

Les enfants seront ravis et ne manqueront pas de refaire, chez eux, ces expériences aussi concluantes que simples, pour la plus grande joie... de leurs parents !

JEAN SIMONET.

LES LIVRES

UN NOUVEAU LIVRE SUR L'ÉDUCATION MUSICALE

L'oreille musicale. Tome I : La préparation auditive de l'enfant, par Edgar Willems, professeur au Conservatoire de Genève.

« Cet ouvrage — dit l'auteur — est destiné aux professeurs de musique, aux instituteurs et particulièrement à tous ceux qui s'intéressent à l'éveil et au développement de l'audition musicale de l'enfant et de l'adulte. » Il est certain qu'il apportera à tous ceux auxquels M. Willems s'adresse beaucoup d'idées dont ils feront leur profit. La tendance de l'auteur en matière d'enseignement est proche de la nôtre puisqu'il base sa méthode, non sur un ensemble de connaissances théoriques qu'il faut faire acquérir à l'enfant d'une manière intellectuelle, mais sur le développement sensoriel de l'élève. Il se rencontre ainsi avec tous les pédagogues modernes et surtout avec Maurice Chevais dont *L'Éducateur* avait analysé l'ouvrage : *L'Éducation musicale de l'enfance*.

Pour l'auteur : « ... le don auditif est un ensemble de phénomènes des plus complexes qui met trois domaines différents à contribution : la sensorialité auditive, la sensibilité affective et l'intelligence auditive ».

Les exercices proposés auront donc pour but de développer par des moyens appropriés ces trois éléments. Partant de cette considération première que l'élève doit pouvoir *entendre* et *chanter* avant toute étude de solfège, M. Willems a créé tout un matériel qui aidera l'enfant à percevoir les sons, à les distinguer les uns des autres et à les reproduire. Comme la plupart des « instruments » présentés sont d'achat peu onéreux ou de construction facile, tous les instituteurs pourront, à l'aide des indications données, se constituer une collection de ce genre qui leur permettra d'apporter de la vie dans leurs leçons.

M. E. Jaques-Dalcroze, qui présente ce volume aux lecteurs dans un avant-propos, le considère « ... comme un des plus significatifs ouvrages de notre époque ».

Ajoutons que *L'oreille musicale* donne quelques aperçus de physique et de physiologie à propos du son et de l'audition qui sont un utile rappel de faits parfois oubliés.

L'ouvrage est en vente aux éditions « Pro Musica », 8, rue Saint-Léger, Genève.

ALB. R.

Publications pédagogiques

Allendy, R. et Lobstein, H. : Le problème sexuel à l'école	Fr.	3.—
Baardman : L'œuvre pédagogique d'Alexandre Vinet . . .	»	7.—
Berger, R. : Le croquis rapide	»	2.50
— Manuel d'écriture courante et ornementale . .	»	5.—
— Le dessin libre.	»	6.—
— La didactique du dessin	»	6.—
Boucheny, G. : Curiosités mathématiques.	»	3.40
Boven, Dr W. : La science du caractère	»	8.—
Bruneau, A. : Initiation et curiosités mathématiques . . .	»	2.30
Chevallaz, G. : L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	»	2.—
— Histoire de la pédagogie	»	5.—
— Pédagogie des enfants difficiles	»	1.—
Dévaud, E. : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i> . . .	»	1.50
— Lire, parler, rédiger (nouv. éd.).	»	2.—
— Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain	»	3.50
Guex, G. : Quelques entraves psychologiques au développe- ment de la personnalité	»	2.50
Hemmerdinger, A. : L'enfant, cet inconnu	»	2.25
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ?	»	3.—
L'instruction publique en Suisse, Annuaire 1940	»	5.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte. Broché, Fr. 3.50 ; relié,	»	5.50
Meylan, L. : Les Humanités et la personne	»	6.—
— L'instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne, au cours des 50 dernières années . .	»	1.—
Reynier, Marg. : L'âme enfantine	»	2.50
Richard, Dr G. : La psychanalyse et les problèmes psychi- ques et moraux	»	1.—
Sauser-Hall, G. : Guide politique suisse, manuel d'instruction civique	»	3.75
Souché : La grammaire nouvelle et le français. Ecole primaire supérieure, 1 ^{re} année	»	3.05
— id., 2 ^e et 3 ^e année	»	3.25
Steckel, W. : L'éducation des parents	»	3.—
— Lettres à une mère	»	3.25
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction.	»	10.—
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain . .	»	1.50
Wintsch, Dr J. : Les enfants délinquants	»	2.50
— Les dessins d'enfants et leur signification . .	»	1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physio- logique, clinique et pédagogique . . .	»	4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



CARAN D'ACHE
Les Crayons de chez nous

COLLÈGE PIERRE VIRET

Cours préparatoire pour
l'examen d'entrée 1941 à l' **ÉCOLE NORMALE**

les mercredis et samedis après-midi.

● Rentrée : mercredi 30 octobre à 14 h.

Pour renseignements, références et inscriptions, s'adresser au Directeur du Collège Pierre Viret,
3, Ch. des Cèdres. Lausanne.

ÉCOLE CANTONALE DE PORRENTRUY

MISE AU CONCOURS

Une place de professeur de géographie. Diplôme exigé :
brevet de maître de gymnase. Traitement : 6500-10300 frs.
Entrée en fonctions : 1^{er} janvier 1941. Offres à M. Henry,
préfet, Porrentruy, jusqu'au 10 novembre 1940.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●

Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
 l'école active
 le travail manuel

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication et vente de
 Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



COLLÈGE PIERRE VIRET

Cours préparatoire pour
 l'examen d'entrée 1941 à l'

ÉCOLE NORMALE

les mercredis et samedis après-midi.

● Rentrée : mercredi 30 octobre à 14 h.

Pour renseignements, références et inscriptions, s'adresser au Directeur du Collège Pierre Viret, 3, Ch. des Cèdres. Lausanne.